

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit privé » Responsable de la mention : M. le Doyen Roger Bernardini, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle : Droit des entreprises en difficulté</p> <p>Directeur : Pierre-Michel Le Corre, Professeur Co-directeur : Emmanuelle Le Corre-Broly, Maître de conférences</p>	<p align="center">Offre de formation Master 2</p>
--	--	---

Master rattaché au Laboratoire de recherches du C.E.R.D.P. (Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures)

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit des entreprises en difficultés » prépare les étudiants aux métiers du droit des entreprises en difficulté, grâce à une approche théorique et pratique de haut niveau, et diversifiée par le mélange entre universitaires et professionnels du droit des entreprises en difficulté.

Insertion professionnelle

Le master 2 prépare les étudiants:

- à l'accès aux stages de mandataires judiciaires et d'administrateurs judiciaires,
- à l'exercice de la profession d'avocat spécialisé en droit des procédures collectives.

Il est spécialement adapté au recrutement dans les études de mandataires et administrateurs judiciaires.

Il constitue un outil précieux pour donner une solide formation à des collaborateurs spécialisés dans le droit des entreprises en difficulté, très recherchés dans le milieu des établissements de crédit, pour occuper des postes dans les services des risques, des engagements, dans les services pré-contentieux ayant en charge les dossiers de prévention et dans les services contentieux ayant en charge les dossiers de procédures collectives.

Condition d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit des entreprises en difficultés » s'adresse aux titulaires d'un Master 1, mention droit des affaires, droit privé général ou droit privé et sciences criminelles, aux titulaires d'un Master 1 en sciences de gestion avec pré-requis en droit des affaires, aux titulaires d'un Master 1 en sciences comptables et de gestion, aux diplômés des écoles de commerce. . **Sélection sur dossier.**

- **Dossier de candidature à télécharger sur : droit.unice.fr**
- **Date limite de dépôt des dossiers : mi-juin (cf. date stipulée sur le dossier)**
- **Résultat : courant juillet**

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : droit.nice.fr

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Droit des entreprises en difficultés en alternance

Il est possible et même recommandé de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire. **Renseignements auprès du bureau 116 :**

Tel. +33(0)4.92.15.71.49 - Courriel : master2-droit@unice.fr.

Organisation générale

Les enseignements débuteront 2^{ème} **quinzaine de septembre** et se termineront **début mai**. Dans la mesure du possible, ils seront dispensés **sur deux jours et demi par semaine, le lundi, mardi et le mercredi matin**.

Le **nombre d'heures d'enseignement** est de **312**.

La formation sera assurée dans les locaux de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice.

Les examens du 1^{er} semestre auront lieu **mi-janvier**. Les examens du second semestre auront lieu **mi mai**, ensuite, pourront immédiatement débiter les **stages de 10 semaines minimum**.

Programme des études

Description des enseignements	SEMESTRE 1	Nombre d'heures	ECTS
UE 1 - Droit fiscal des procédures collectives Abandon et déclaration des créances fiscales et sociales : Professionnel Mandataire judiciaire : 8 h Fiscalité de l'entreprise en difficulté : Professionnel Avocat 8 h		16 H CM	4
UE 2 - Droit processuel des procédures collectives et droit de l'exécution Particularismes procédurales : Pr Natalie Fricéro : 10 h Exécution et procédures collectives : Professionnel Huissier : 10 h Réalizations d'actifs : Professionnel Mandataire judiciaire et Avocat : 10 h		30 H CM	6
UE 3 - Ouverture des procédures –Extensions Pr Pierre-Michel Le Corre		10 H CM	4
UE 4 - Règles applicables aux créanciers – situation des garants et du conjoint Situation des créanciers – Arrêt des poursuites – Interdiction des paiements - Déclaration des créances – Garants du débiteur : Pr P.M. Le Corre : 30 h Conjoint du débiteur : Laetitia Antonini-Cochin, MCF : 8 h		38 H CM	6
UE 5 - Prévention Giulio Cesare Giorgini, MCF, ancien stagiaire administrateur judiciaire		12 H CM	4
UE 6 - Comptabilité Professionnel Expert-comptable		24 H TD	4
UE 7 - Langue étrangère Prag		15 H TD	2

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

SEMESTRE 2

UE 8 - L'actif du débiteur Revendications – restitutions fiducie-sureté Emmanuelle Le Corre-Broly MCF Nullités de la période suspecte – responsabilité des tiers Pr Pierre-Michel Le Corre ou autre universitaire spécialisé		16 H CM 8 H CM	4
UE 9 - Les contrats Emmanuelle Le Corre-Broly MCF		12 H CM	4
UE 10 - Droit social des procédures collectives Christine Gailhbaud, Dr en droit, avocat		20 H CM	4
UE 11 - Solutions de sauvetage de l'entreprise Plan de sauvegarde et de redressement : Giulio Cesare Giorgini, MCF, ancien stagiaire administrateur judiciaire Cession d'entreprise : Professionnels Administrateur judiciaire et Avocat		20 H CM	4
UE 12 - Sanctions du débiteur et du dirigeant Sanctions pénales : Professionnel avocat : 6 h Sanctions civiles pécuniaires : 7 h : Pr Pierre-Michel Le Corre		13 H CM	2
UE 13 - Aspects internationaux Règlement communautaire : Pr Laurence Caroline Henry : 15 h Droit international privé des procédures collectives : Giulio Cesare Giorgini MCF, ancien stagiaire administrateur judiciaire : 4 h, CEDH et procédures collectives : Pr Jean-François Renucci, 4 h		23 H CM	4
UE 14 - Exercices des professions du mandat de justice – préparation aux examens d'accès aux stages d'administrateurs et de mandataires judiciaires Pr Pierre-Michel Le Corre –		20 H CM	2
UE 15 - Analyse financière Professionnel Expert-comptable		20 H TD	2
UE 16 - Langue étrangère Prag		15 H TD	2

UE 17 - Stage (à l'issue du 2^{ème} semestre) Responsable : Pr Pierre-Michel Le Corre ou un universitaire spécialisé	10 semaines	2
Total Master 2	238 HCM/ 74 HTD	60

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Contrôle des connaissances

Premier Semestre

UE1 à 5. Deux matières parmi les unités d'enseignement 1 à 5 seront choisies et feront l'objet d'un examen écrit de 3 heures. Il pourra s'agir de deux matières d'une même unité de valeur (UE). Chaque écrit est noté sur 20 (affecté d'un coef. 03). Il n'y a pas d'épreuve orale.

UE6. L'unité 6 – comptabilité – fait l'objet d'un examen dont les modalités seront librement déterminées par l'enseignement responsable. Il sera noté sur 20, affecté d'un coefficient 1.

UE7. L'unité de langue étrangère fait l'objet d'un examen écrit ou oral, au choix de l'enseignant responsable, noté sur 20 (coef. 0,5).

Le premier semestre est acquis à l'étudiant dès lors que les points égalent ou dépassent 75.

Second Semestre

UE8 à 14. Deux matières seront choisies parmi les unités d'enseignement 8 à 14. L'une d'elles fera l'objet d'un examen écrit de 3 heures, noté sur 20 (affecté d'un coef. 03).

Un examen oral portera également sur les unités d'enseignement 8 à 14. Cet oral est noté sur 20 (coef. 02).

UE15. L'unité 15 - analyse financière - fait l'objet d'un examen dont les modalités sont librement déterminées par l'enseignant responsable. Il est noté sur 20, affecté d'un coefficient 1.

UE16. L'unité de langue étrangère fait l'objet d'un oral noté sur 20 (coef. 0,5).

UE17. Le stage, d'une durée de dix semaines minimum se déroule entre le 15 mai et le 31 août de l'année universitaire. Il est noté sur 20 (coef. 01) au vu des observations du maître de stage, par le responsable du Master 2.

Le second semestre est acquis à l'étudiant dès lors que les points égalent ou dépassent 75.

Le diplôme est délivré aux étudiants ayant acquis les deux semestres, au besoin par compensation entre les notes du premier et du second semestre. En aucun cas, le diplôme ne pourra être délivré, quelles que soient les notes obtenues par l'étudiant, si un stage d'une durée minimale de 10 semaines n'a pas été intégralement accompli.

L'étudiant qui n'obtient pas son diplôme pourra conserver, pendant un an, le bénéfice du semestre qu'il aurait acquis.

Il sera possible aux étudiants, qui le désirent, de faire un mémoire en relation avec une ou plusieurs des matières enseignées, d'une teneur comparable au mémoire d'un «Master 2 Recherche», obligatoirement encadré par un enseignant habilité à diriger les recherches. Ce mémoire donnera lieu à une soutenance devant au moins deux membres, dont l'enseignant encadrant. La note sur 20 obtenue (coef. 01) pourra être comptabilisée pour l'obtention des mentions bien ou très bien.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Sessions

La session d'examen relative aux unités d'enseignement du premier semestre a lieu au mois de janvier. La session d'examen relative aux unités d'enseignement du second semestre a lieu au mois de mai. **Il y a une session d'examen par an.**

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Composition de l'équipe enseignante

Nom, Prénom	Qualité	Section CNU	Enseignements dispensés
Le Corre Pierre-Michel	Professeur	1 ^{re}	Ouverture des procédures – extensions Règles applicables aux créanciers – situation des garants L'actif du débiteur (Nullités de la période suspecte – responsabilité des tiers) Sanctions civiles pécuniaires Exercices des professions du mandat de justice – préparation aux examens d'accès aux stages d'administrateurs et de mandataires judiciaires
Fricero Natalie	Professeur	1 ^{re}	Droit processuel des procédures collectives
Giorgini Giulio Cesare	Maître de conférences Ancien stagiaire administrateur judiciaire	1 ^{re}	Prévention Plans de sauvegarde et de redressement Droit international privé des procédures collectives
Renucci Jean-François	Professeur	1 ^{re}	Convention européenne des droits de l'homme et procédures collectives
Henry Laurence-Caroline	Professeur	1 ^{re}	Règlement communautaire CE 29 mai 2000
Antonini – Cochin Laetitia	Maître de conférences	1 ^{re}	Conjoint du débiteur (droit patrimonial de la famille)

Intervenants professionnels

Nom, Prénom	Fonction	Entreprise / Etablissement	Enseignements dispensés
Xavier Huertas	Administrateur judiciaire	Nice	Cessions d'entreprises
Stéphanie Bienfait	Mandataire judiciaire	Nice	Réalizations d'actif en liquidation judiciaire
Dorian Guéry	Avocat	Barreau de Nice	Réalizations d'actif en liquidation judiciaire Cessions d'entreprises
Christine Gailhbaud	Avocat Docteur en droit	Barreau de Grasse	Droit social des procédures collectives
Jean-Patrick Funel	Mandataire judiciaire	Nice	Créances publiques
Joseph Brandeau	Avocat Docteur en droit	Honoraire	Droit fiscal des procédures collectives
Patrick Caputo	Huissier	Nice	Exécution et procédures collectives
Serge Laurent Nathalie Parravicini	Expert-comptable	Nice	Comptabilité – Analyse financière